

# Gymnase du Belvédère, Lausanne

Autor(en): **Stoessel, M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **21 (1964)**

Heft 10

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-996366>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Gymnase du Belvédère, Lausanne

M. Stæssel

Le gymnase de jeunes filles est devenu en 1962 le Gymnase du Belvédère de par l'arrivée des premiers jeunes gens des volées mixtes des collèges. De communal qu'il avait toujours été, il est devenu cantonal à Pâques 1964; naguère relativement modeste, il compte actuellement près de 500 élèves. Cette évolution n'a pourtant pas modifié sa conception de l'activité physique nécessaire aux élèves, et il s'est toujours efforcé d'assurer un enseignement régulier de la gymnastique et des sports.

Sans répondre complètement aux « ordonnances fédérales », l'horaire a réservé à l'activité physique le maximum possible, compte tenu du nombre des élèves, des locaux (2 occupés simultanément) et des terrains dont la situation a fort varié ces dernières années à cause de l'Expo 64.

L'enseignement est assuré actuellement par une maîtresse de gymnastique et un maître dans les salles du groupe scolaire du Belvédère — qui en compte 3 —, team qui est complété selon les besoins pendant les après-midi de sports.

Les élèves sont convoqués par groupe de 2 classes (3 pour le sport) simultanément, les jeunes gens se retrouvant dans une salle, les jeunes filles dans l'autre. La participation aux cours est obligatoire bien qu'aucune note ne vienne qualifier l'activité en fin de semestre. Cela permet donc une plus grande liberté dans l'enseignement; la détente nécessaire en période de grands travaux est plus certaine, sans que l'on renonce pour autant à réaliser certaine performance ou à acquérir d'évidentes qualités. Les jeunes gens sont appelés à se présenter aux examens prévus par l'EPGS.

Dans les classes inférieures, les jeunes gens et jeunes filles bénéficient d'une heure hebdomadaire de gymnastique en salle et d'un après-midi de sports tous les quinze jours, dont le programme varie au gré des saisons. Printemps et automne: orientation dans les environs de Lausanne (Belmont, Chalet-à-Gobet); été: athlétisme et natation, hiver: patinage (jeunes filles), natation (jeunes gens) et ski. Ces après-midi de sports sont prévus de 14 h. à 16 h. Il est pourtant possible de les allonger pour l'orientation (12 h. à 16 h. avec pique-nique) et le ski (12 h. à 18 h. avec pique-nique également). Cet arrangement permet une organisation plus souple, un entraînement plus détendu, où l'élève n'a pas constamment l'œil rivé à sa montre.

En cas de pluie, ces après-midi de sports sont remplacés par un entraînement en salle de 12 h. 20 à 14 h. Cette dernière innovation peut surprendre puisqu'elle oblige les élèves à fournir un effort physique important après 4 heures d'études. Pourtant parents et élèves l'ont souhaitée. Un lunch léger permet l'effort et apporte une heureuse diversion. Les élèves disposent ensuite de temps pour leur travail personnel et pour rentrer chez eux (beaucoup d'élèves font le voyage chaque jour de tous les coins du canton).

Les maîtres de gymnastique, de leur côté, ne voient pas leur enseignement dépendre des conditions atmosphériques et disposent à ce moment des trois salles. Tous les élèves sont donc occupés simultanément et régulièrement.

Les élèves des classes supérieures ont 2 heures de gymnastique en salle et non-stop. Cet essai nous a été demandé il y a trois ans. Tenté avec réserves (fatigue trop intense — écart trop grand d'une semaine à l'autre), il permet toutefois certaines variations dans le programme: possibilité d'aller à la piscine, à la patinoire, d'organiser parfois une course d'orientation.

Seuls les élèves des classes terminales — les premières cette année — n'ont pas eu de leçon régulière de mai à juin, mais ils avaient la possibilité de rejoindre une classe de leur choix.

Tous les élèves ont la libre faculté de participer au camp de ski de 5 jours organisé jusqu'ici à fin janvier (les non-participants ont des cours obligatoires). Les élèves étaient classés selon leurs qualités de skieurs; dorénavant les classes resteront groupées et se verront attribuer un lieu de camp par tirage au sort. Les professeurs du gymnase, auxquels se joignent des I. S. et des moniteurs EPGs, forment les cadres de ces camps.

En outre, en tout temps peuvent être organisés des entraînements libres sous la direction des maîtres de gymnastique et selon les possibilités d'utilisation des locaux, en basketball (de préférence les jeunes gens), volleyball et badminton (jeunes filles). Des rencontres s'organisent contre d'autres équipes (Gymnase de la Cité, collège ou équipes de professeurs).

En automne, une course de montagne est prévue, une course d'orientation organisée très librement. Enfin, en septembre, les élèves peuvent participer à des épreuves de natation donnant droit aux tests I, II et III de l'Interassociation de natation ou au Brevet I de la Société suisse de sauvetage (ces deux dernières années, 60 tests réussis, dont un n° III et 2 Brevets de sauvetage).

Ce programme, qui nous semble assez complet, permet d'assurer une détente par la gymnastique et les jeux, de faire connaître ou de perfectionner les sports d'hiver et d'été, voire — ce qui nous réjouit fort — d'éveiller ou de confirmer une vocation.

